



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
RÉGION SUD

Conférence Régionale du Sport Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'accessibilité des équipements sportifs

Observatoire du sport

Objet de la fiche thématique :

L'accessibilité des équipements sportifs a été pensée, dans cette fiche, dans sa définition large. Elle prend en compte différentes dimensions, en particulier :

- L'accès aux personnes en situation de handicap,
- Accès via les transports en communs,
- Ouverture des équipements scolaires aux clubs,
- Équipements en accès libre.

Sur chaque fiche propre à un département apparaissent tous les EPCI ayant a minima une commune dans le département. Plusieurs EPCI s'étendent sur deux départements, ils apparaîtront donc sur deux fiches. Pour les données départementales, les équipements pris en compte sont exclusivement ceux présents dans le département. Il existe donc un décalage entre la somme des données des EPCI (qui peuvent prendre en compte des équipements dans des communes hors du département) et les données départementales.

Source des données :

Site Data ES – Portrait de territoire

Date d'utilisation des données :

Septembre 2024

Répartition des équipements

	Part des aires de pratiques accessibles aux PMR (%)	Part d'équipements scolaires ouverts aux clubs (%)	Part d'équipements accessibles en transports en commun (%)	Part d'équipements en accès libre (%)
Alpes-de-Haute-Provence	38%	36%	75%	58%
Hautes-Alpes	32%	28%	89%	28%
Alpes-Maritimes	45%	37%	21%	35%
Bouches-du-Rhône	45%	28%	22%	23%
Var	51%	24%	62%	21%
Vaucluse	52%	8%	51%	30%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	44%	25%	49%	29%
France	52%	17%	47%	37%

Clé de lecture :

- La part d'équipements scolaires ouverts aux clubs s'élève à 35,8% sur le département.
- Il y a 88,5% des équipements du département des Hautes-Alpes qui sont accessibles par les transports en commun.
- Dans le département du Var, 20,7% des équipements sont accessibles en accès libre, c'est-à-dire 7j/7 et 24h/24.

En rouge les données inférieures à la moyenne nationale.

Enseignements clés

- Le **département de Vaucluse** possède la **plus grande proportion** d'aires de pratiques accessibles aux personnes en situation de handicap dans la région, tout en restant proche de la moyenne nationale, ce qui met en évidence la **faible accessibilité** dans les autres départements.
- Hormis le département de la Vaucluse, les départements de la région ont davantage **d'équipements scolaires ouverts aux clubs** que le reste de la France.
- Les départements à **prédominance rurale** bénéficient d'une **meilleure desserte des équipements sportifs** par les transports en commun, en comparaison aux zones urbaines. Cette tendance est particulièrement visible dans les **Alpes-Maritimes** et les **Bouches-du-Rhône**, où se trouvent les villes de Nice et Marseille.
- Dans l'ensemble, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a peu d'équipements en accès **libre avec moins d'1/3** d'entre eux.

Chiffre clé

44%

Part des aires de pratiques accessibles aux PMR dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Moyenne nationale : 52%

Accessibilité des équipements

	Part des aires de pratiques accessibles aux PMR (%)	Part d'équipements scolaires ouverts aux clubs (%)	Part d'équipements accessibles en transports en commun (%)	Part d'équipements en accès libre (%)
CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	57%	51%	74%	34%
CA Provence-Alpes-Agglomération	39%	37%	65%	58%
CC Alpes-Provence-Verdon "Sources de lumière"	23%	0%	87%	73%
CC du Sisteronais-Buëch	29%	19%	90%	40%
CC Haute-Provence-Pays de Banon	37%	0%	94%	60%
CC Jabron-Lure-Vançon-Durance	40%	0%	82%	74%
CC Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon	31%	24%	69%	62%
CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure	55%	0%	75%	60%
CA Gap-Tallard-Durance	58%	18%	43%	25%
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	53%	86%	85%	40%
CC Serre-Ponçon	37%	41%	98%	28%
CC Pays d'Apt-Luberon	38%	21%	80%	41%
Département Alpes-de-Haute-Provence	38%	36%	75%	58%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	44%	25%	49%	29%
France	52%	17%	47%	37%

Clé de lecture : 56,7% des aires de jeux de la CA Provence-Alpes-Agglomération sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Parmi les équipements en établissement scolaire, 18% sont déclarés ouverts aux clubs dans la CA Gap-Tallard-Durance.

Chiffre clé :

11/12

ECPI affichent un taux d'accessibilité aux équipements sportifs en transports en commun supérieur à la moyenne nationale de 30 points ou plus

Enseignements clés

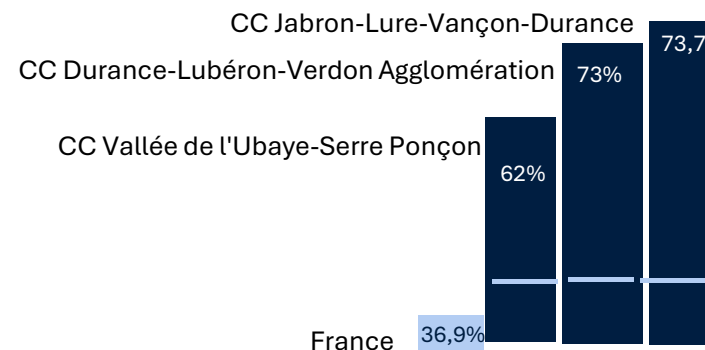
75% des équipements sportifs sont accessibles par les transports en commun, un chiffre 2 fois plus important que la moyenne régionale et nationale.

L'accessibilité des aires de pratiques aux personnes en situation de handicap est limitée avec **8 EPCI/12** affichant un taux d'accès inférieur à la moyenne nationale.

L'ouverture des équipements scolaires aux clubs **est inégale sur le département**. Malgré une moyenne départementale supérieur de 10 points à la moyenne régionale, **4 EPCI** n'ont aucun équipement scolaire ouvert aux clubs.

Le département présente un **fort taux d'équipements en accès libre**.

Nombre d'équipements en accès libre :



Accessibilité des équipements

	Part des aires de pratiques accessibles aux PMR (%)	Part d'équipements scolaires ouverts aux clubs (%)	Part d'équipements accessibles en transports en commun (%)	Part d'équipements en accès libre (%)
CA Gap Tallard Durance	58%	18%	43%	26%
CC Briançonnais	35%	26%	87%	26%
CC Buëch Devoluy	36%	63%	86%	26%
CC Champsaur Valgaudemar	23%	0%	98%	30%
CC Guillestrois et du Queyras	19%	18%	95%	21%
CC Pays des Écrins	20%	33%	98%	30%
CC Serre-Ponçon	37%	41%	98%	28%
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	53%	86%	85%	40%
Département Hautes-Alpes	32%	28%	89%	28%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	44%	25%	49%	29%
France	52%	17%	47%	37%

Clé de lecture : la CC Briançonnais déclare mettre à disposition des clubs 26% des équipements scolaires sportifs. 40% des équipements sont en accès libres dans la CC Serre-Ponçon Val d'Avance.

Enseignements clés

Le département des Hautes-Alpes affiche le **meilleur taux d'accessibilité** aux infrastructures sportives par les transports en commun de la région.

Le taux d'équipements en accès libre est **en deçà des moyennes régionale et nationale**. Il y a davantage d'équipements scolaires déclarés ouverts aux clubs.

L'accessibilité aires de pratique n'est pas garantie sur **2/3 du département** ce qui est la moyenne la plus faible de la région.

La **CC Serre-Ponçon Val d'Avance** se distingue des autres EPCI en garantissant un **meilleur accès** à ses équipements sportifs, selon les critères sélectionnés.

Chiffre clé :

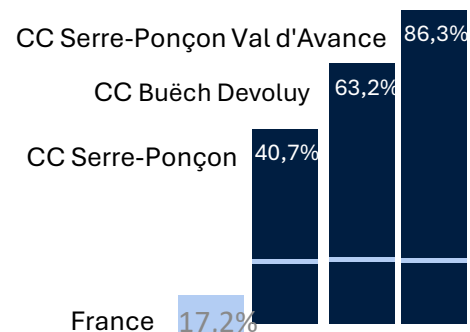
86,1%

Pourcentage d'équipements sportifs accessibles par les transports en commun dans le département

Moyenne régionale : 48,5%

Moyenne nationale : 46,6%

Nombre d'équipements scolaires déclarés ouverts aux clubs :



Accessibilité des équipements

	Part des aires de pratiques accessibles aux PMR (%)	Part d'équipements scolaires ouverts aux clubs (%)	Part d'équipements accessibles en transports en commun (%)	Part d'équipements en accès libre (%)
CA Cannes Pays de Lérins	64%	3%	19%	35%
CA La Riviera Française	34%	56%	28%	39%
CA Pays de Grasse	43%	58%	21%	29%
CA Sophia Antipolis	42%	35%	15%	32%
CC Alpes d'Azur	27%	99%	46%	60%
CC Pays des Paillons	49%	20%	24%	33%
Métropole Nice Côte d'Azur	47%	33%	18%	34%
Département Alpes-Maritimes	45%	37%	21%	35%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	44%	25%	49%	29%
France	52%	17%	47%	37%

Clé de lecture : la CA Cannes Pays de Lérins déclare que 64% des aires de jeux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Parmi les équipements sportifs scolaires, 3% sont déclarés ouverts aux clubs dans l'EPCI.

Enseignements clés

Le taux d'équipements scolaires ouvert aux clubs est **3 fois plus important dans le département** qu'à l'échelle nationale et presque 2 fois plus que la moyenne régionale.

L'accessibilité des équipements sportifs en transports en commun est **fortement limitée** dans toute les EPCI du département, soulignant une **disparité avec les zones rurales** de la région mieux desservies par les transports en commun.

Plus de **50% des aires de pratiques** ne sont **pas accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

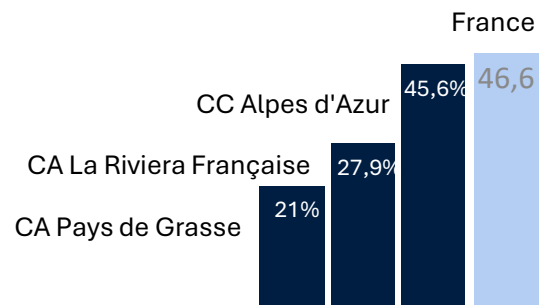
Chiffre clé :

37,5%

Pourcentage d'équipements sportifs scolaires déclarés ouverts aux clubs dans le département.

Moyenne régionale : 25%
Moyenne nationale : 17,2%

Nombre d'équipements accessibles en transports en commun :



Accessibilité des équipements

	Part des aires de pratiques accessibles aux PMR (%)	Part d'équipements scolaires ouverts aux clubs (%)	Part d'équipements accessibles en transports en commun (%)	Part d'équipements en accès libre (%)
Métropole Aix Marseille Provence	46%	28%	20%	22%
CA Terre de Provence	35%	54%	32%	21%
CC Vallée des Baux Alpilles	37%	0%	21%	35%
CA Arles Crau Camargue Montagnette	52%	11%	34%	15%
Département Bouches-du-Rhône	45%	28%	22%	23%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	44%	25%	49%	29%
France	52%	17%	47%	37%

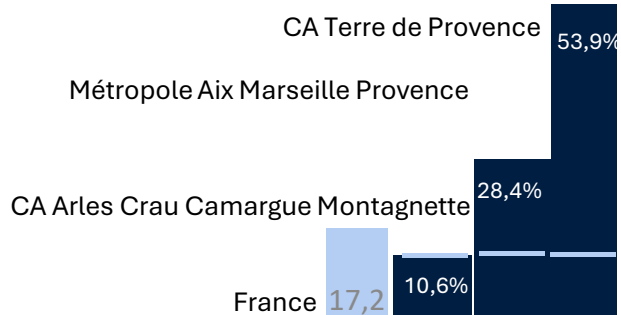
Clé de lecture : la CC Vallée des Baux Alpilles n'a pas d'équipements scolaires déclarés ouverts aux clubs. En moyenne, 28% des équipements scolaires sont déclarés ouverts aux clubs dans le département des Bouches-du Rhône.

Chiffre clé :

1/4

Le département et la région dépasse les moyennes nationales sur un seul des 4 critères étudiés sur l'accessibilité des équipements.

Nombre d'équipements scolaires déclarés ouverts aux clubs :



Enseignements clés

L'accessibilité des équipements en transports en commun est limitée avec à peine **1/3 des équipements desservis par le réseau de transports en commun.**

Bien que la part **d'équipements en accès libre** soit fortement **limitée** sur le département, les différentes EPCI sont plus **enclines de mettre à disposition les équipements scolaires aux clubs.**

La part des aires de pratiques accessibles aux personnes à mobilité réduite est **légèrement supérieur** à la **moyenne régionale** mais reste **en deçà de la moyenne nationale** et des ambitions affichées de la France sur l'accessibilité universelle.

Accessibilité des équipements

	Part des aires de pratiques accessibles aux PMR (%)	Part d'équipements scolaires ouverts aux clubs (%)	Part d'équipements accessibles aux transports en commun (%)	Part d'équipements en accès libre (%)
CA Dracénoise	33%	33%	58%	21%
CA Provence Verte	18%	18%	62%	30%
CA Sud Sainte Baume	52%	52%	78%	26%
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	46%	46%	65%	13%
CC Cœur du Var	36%	36%	79%	23%
CC Golfe de Saint-Tropez	0%	0%	63%	29%
CC Lacs et Gorges du Verdon	49%	49%	46%	46%
CC Méditerranée Porte des Maures	47%	47%	60%	19%
CC Pays de Fayence	13%	13%	77%	20%
CC Provence Verdon	0%	0%	72%	41%
CC Vallée du Gapeau	0%	0%	67%	15%
Métropole Toulon Provence Méditerranée	1%	1%	54%	11%
Département Var	24%	24%	62%	21%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	44%	25%	49%	29%
France	52%	17%	47%	37%

Clé de lecture : 78% des équipements sportifs sont accessibles en transports en commun dans la CA Sud Sainte Baume. Dans la CA Dracénoise, 33% des équipements scolaires sont déclarés ouverts au public.

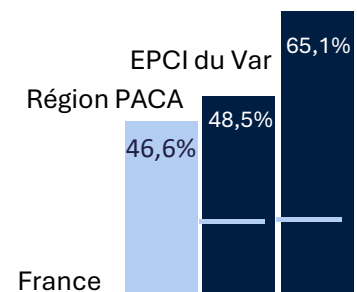
Chiffre clé :

11,1%

Des équipements sportifs sont en accès libre dans la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Moyenne régionale : 29,2%
Moyenne nationale : 36,9%

Nombre d'équipements accessibles par les transports en commun :



Enseignements clés

L'accès aux installations sportives est restreint sur le département. Il y a presque 2 fois moins d'équipements en accès libre que la moyenne nationale et moins de 1/4 d'équipements scolaires sont ouverts aux clubs.

2/3 des équipements sont accessibles par les transports en commun sur l'ensemble du département.

L'accessibilité des aires de pratiques par les personnes en situation de handicaps est garantie sur 50% des équipements ce qui est 1 point en dessous de la moyenne nationale.

Accessibilité des équipements

	Part des aires de pratiques accessibles aux PMR (%)	Part d'équipements scolaires ouverts aux clubs (%)	Part d'équipements accessibles en transports en commun (%)	Part d'équipements en accès libre (%)
CA Grand Avignon	47%	5%	21%	15%
CA Luberon Mont de Vaucluse	54%	14%	57%	37%
CA Ventoux Comtat Venaissin	58%	9%	63%	41%
CC Aygues Ouvèze en Provence	64%	0%	62%	30%
CC Enclave des Papes Pays de Grignan	28%	25%	73%	42%
CC Pays d'Apt Luberon	38%	21%	80%	41%
CC d'Orange en Provence	64%	0%	36%	21%
CC Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse	66%	4%	41%	19%
CC Rhône Lez Provence	62%	0%	72%	18%
CC Sorgues du Comtat	75%	31%	31%	17%
CC Vaison Ventoux	28%	0%	88%	53%
CC Ventoux Sud	10%	0%	91%	67%
CT Sud Luberon	46%	0%	86%	46%
Département Vaucluse	52%	8%	51%	30%
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	44%	25%	49%	29%
France	52%	17%	47%	37%

Enseignements clés

Il y a **3,2 fois moins** d'équipements scolaires ouverts aux clubs qu'à l'échelle régionale. Cette moyenne est à l'opposé de la tendance régionale.

La part d'**équipements sportifs accessible en transports en commun** est facilitée sur le département en comparaison avec le reste de la région.

La Vaucluse est le département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où le **taux d'aires de pratiques accessibles** pour les personnes à mobilité réduite est le **plus important**.

La part d'**équipements en accès libre** est équivalente à la moyenne régionale mais est bien **en deçà de la moyenne nationale**.

Clé de lecture : la CC Rhône Lez Provence ne met pas d'équipements sportifs scolaires à disposition des clubs. La CT Sud Luberon a 46,3% de ses aires de jeux pratiques accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Chiffre clé :

6/13

ECPI n'ont aucun équipement scolaire déclaré ouvert aux clubs

Nombre d'aires de jeux accessibles aux personnes à mobilité réduite :

